



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination
des politiques publiques
et de l'appui territorial**

Bureau des affaires juridiques

Rouen, le

05 NOV. 2025

Affaire suivie par :
Christophe DUPRE / Harmony LEFEBVRE
Tél : 02.32.76.52.71 / 02.32.76.52.56
Mail : pref-dcpe-baj@seine-maritime.gouv.fr

Monsieur,

Par message électronique en date du 29 octobre 2025, vous sollicitez la communication de documents administratifs sur le fondement du Livre III du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA).

En particulier, vous demandez la communication des documents suivants :

- tous les arrêtés préfectoraux autorisant la pêche pour les filets remorqués (chalutiers) dans la zone des trois milles de votre département depuis 2014 ;
- le cas échéant, les coordonnées géographiques de chacune des zones concernées par ces autorisations et les dates de début et de fin d'autorisation pour chacune d'entre elles.

Je vous informe que ces documents sont directement accessibles au public dans le recueil des actes administratifs (RAA) de la préfecture de la région Normandie.

Dans ces conditions, et conformément à l'article L311-2 du code des relations entre le public et l'administration, le droit à communication ne s'exerce plus et l'administration n'est pas tenue de vous les communiquer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales**

Philippe LERAÎTRE

Monsieur Dorian CABROL
dada+request-51887-9ec1bc18@madada.fr